

Aucun ne veut recommencer ce qui a été vécu durant le premier confinement. Et tout le monde convient que ses effets ont été très néfastes pour les élèves et qu'il faut éviter de reproduire. Cela n'empêche pas d'être inquiet devant les conditions sanitaires dans les écoles, collèges et lycées Et on peut légitimement se questionner et remettre en cause la stratégie menée par le Ministère et les arbitrages qui sont faits. Si l'on peut comprendre que l'on cherche à éviter le décrochage qui pourrait avoir des conséquences durables sur certains élèves, on peut s'interroger sur l'acharnement à continuer à faire "comme si" l'année était normale.

Cela est particulièrement vrai avec l'année de Terminale et le bac. Cette incertitude et cette limite de deux semaines pour changer les conditions est un facteur de stress important pour les élèves et leurs professeurs. C'est là qu'on perçoit le plus à quel point le discours du ministre confine (!) au déni de la réalité. Il faudrait mieux acter que cette année (comme l'an dernier) est une année particulière

Enfin il a été décidé un passage en contrôle continu intégral. Il faudra des modalités d'évaluation **définies collectivement pour prévenir les potentielles pressions** pesant sur les enseignants isolément. Le **Grand Oral** maintenu dans ce cadre aura valeur d'épreuve rituelle de fin d'année. **Cela ne changera rien sur les procédures d'orientation** post-bac gérées depuis des années via les résultats de contrôle continu. **Cela a levé par contre la pression sur le bouclage des programmes** qui dans de nombreux cas semblait inatteignable pour le mois de mars.

Dans le 1^{er} degré, [l'équation "avec autant de postes et moins d'élèves... n'est en réalité pas si facile à résoudre"](#). Les enjeux des opérations de la prochaine **carte scolaire** dans le 1er degré seront centrés autour d'**un maintien de l'équilibre fragile entre ruralité, éducation prioritaire, remplacement, décharges de direction et école inclusive...**

De nombreuses attentes, légitimes afin d'améliorer nos conditions de travail au quotidien ayant pour impact de viser la réussite de tous nos élèves, risquent d'être déçues : à vouloir couvrir (ou courir) trop d'objectifs à la fois sans augmenter en conséquence les emplois ni adapter la communication médiatique ministérielle, les objectifs risquent d'être non atteints... C'est dommageable alors que, par exemple, pour la première fois depuis 40 ans les modalités d'attribution des décharges de certaines directions d'école vont évoluer, avec à la clé une première amélioration des conditions d'exercice de directeurs et directrices.

Dans le 2nd degré fermer des postes et faire faire davantage d'heures supplémentaires aux enseignant.e.s.

Le Sgen-CFDT a toujours dénoncé cette logique de transformation d'heures postes en heures supplémentaires. Nous la connaissons hélas trop bien depuis plusieurs années et aussi pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Les conséquences sont délétères pour les conditions de travail des personnels et pour la qualité du système éducatif.

Pour les enseignant.e.s, c'est une intensification du travail : plus de classes, plus d'heures de cours à effectuer et à préparer, plus d'élèves à suivre... Alors que nous constatons toutes et tous que la fatigue professionnelle est intense, ce choix politique va peser lourds sur les conditions de travail des enseignant.e.s dans les collèges et les lycées.

Le Sgen-CFDT a aussi dénoncé **une logique qui renforcera certainement les inégalités de rémunération entre femmes et hommes**. En effet, les documents du ministère montrent que les heures supplémentaires creusent l'écart salariale entre enseignantes et enseignants.

Enfin, alors que le ministre lui même entend valoriser et reconnaître le travail d'équipe des enseignant.e.s et le travail en équipe pluriprofessionnelle, il y a aussi une contradiction majeure : plus les enseignant.e.s auront d'heures de cours à réaliser, moins ils et elles seront disponible pour ce travail collectif.

Pour les administratifs c'est historique.

Le candidat Macron souhaitait rationaliser le nombre de fonctionnaires après avoir modernisé la fonction publique, pour reprendre ses propos. Les agents administratifs attendent toujours la modernisation de leurs outils informatiques, la promesse électorale non tenue. Opale arrive bien tard. A croire que "retard", a défaut de rimer avec ATSS,

concorde davantage avec placard, là où nos collègues ont l'impression de se retrouver, tellement la politique de notre ministère les ignore voire les méprise.

Avec ces suppressions de postes c'est le retour à une politique de casse de la fonction publique. Des postes non pourvus en masse, des recrutements de contractuels non formés, sur des postes qui auraient dû être proposés aux listes d'aptitudes, ou au concours de SAENES classe normale par exemple que le rectorat de Dijon n'a pas organisé cette année.

Pour décourager les personnels on ne fait pas mieux en négligeant et méprisant ces collègues sans que le fonctionnement des établissements scolaires est impossible, sans que les services aux familles, aux élèves et la gestion des personnels n'existeraient pas.